

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°159
Juillet
Août
2021

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



BONNES VACANCES ET BEL ÉTÉ À TOUS!

P. 10

Base de loisirs



Les Étangs de Hollande



P. 4-5

le CCAS à vos côtés.



P. 6-7

"Villes et villages fleuris" un label en faveur du cadre de vie.



P. 13

Savoir rouler à vélo en toute sécurité.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **Le mot du Maire** - P. 3
- **Ma ville** > CCAS - P. 4-5
- **Environnement** > Gestion et aménagement - P. 6-7
- **Actualités** > On en parle - P. 8-9
- **Actualités** > Rambouillet territoires - P. 10-11
- **Ma ville** > Travaux - P. 12
- **Vie scolaire** > Prévention - P. 13
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 14
- **Culture** > Médiathèque - P. 15
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 16
- **Tribunes d'expression** - P. 17
- **Agenda** > Sortir - P. 18-19



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL Saint-Arnoult

Dépôt légal : Juillet-Août 2021
Directrice de la publication :
 Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
 Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeune	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
 78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
 Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
 Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
 Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
 Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
 Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
 Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
 Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

26 juillet et 23 août (secteur vert) / 27 juillet et 24 août (secteur bleu) / 1^{er}, 28, 29 juillet et 25, 26 août (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.



Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Chères Arnolphiennes, chers Arnolphiens,

Nous avons encore subi le passage de fortes pluies le samedi 19 juin 2021 qui ont largement inondé nos logements, nos bâtiments et n'ont encore pas épargné notre commune. C'est la deuxième fois que nous devons, en moins d'un an, faire face à de fortes montées d'eau et de boue, écoper et réparer.

L'arrêté du 30 juin 2021 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle nous a permis de déclarer les sinistres causés par les inondations et les coulées de boue auprès de nos assurances.

Je tiens à remercier l'ensemble des services, les pompiers, les gendarmes, les agents d'astreintes et disponibles qui sont intervenus pour tenter de réparer les dégâts occasionnés et aussi les Arnolphiennes et Arnolphiens pour leur solidarité et leur bienveillance.

Néanmoins beaucoup d'entre vous ont dû attendre leur tour pour être aidés. Malgré leur dévouement, les différents services ne peuvent vous répondre simultanément.

Nous devons étudier des solutions qui dépassent les astreintes mises en place, pourtant efficaces, pour mieux

pallier les situations exceptionnelles. Les communautés scientifiques semblent nous dire que ce genre d'évènement risque de se répéter et surtout plus fréquemment.

En concertation avec les équipes de direction de la mairie, j'ai demandé que l'on trouve des solutions pour proposer une organisation différente pour mieux vous répondre dans ce genre de situation, en raccourcissant les délais d'intervention. Nous étudierons les différents moyens mis à notre disposition, qu'ils soient publics ou privés.

La période estivale est déjà bien entamée, et j'en profite pour rappeler que nous mettons toujours à votre disposition, le plan canicule auquel vous pouvez souscrire auprès du CCAS, et l'Opération Tranquillité Absences pour prévenir la Police Municipale de vos dates de vacances. Vous trouverez l'ensemble des renseignements nécessaires à ces deux opérations dans les pages de cet Eclair.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances et un bel été à tous,
Joëlle Jegat

Souvenir

L'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC résonnait encore lors de la cérémonie commémorative organisée à la Stèle située à l'entrée de la rue Charles-de-Gaulle, en présence des élus des représentants des corps constitués et des associations patriotiques.



MA VILLE > DÉMOCRATIE

Élections régionales et départementales

Abstention record

■ **National** : 1^{er} tour 66,7% - 2^e tour 65,7% ■ **Ile de France** : 1^{er} tour 69,2% - 2^e tour 67% ■ **Yvelines** : 1^{er} tour 66,4% - 2^e tour 64,8%



Élection départementale : Geoffroy Bax De Keating et Clarisse Demont ont été élus conseillers départementaux.

Pas de revirement à la tête du canton de Rambouillet. Geoffroy Bax De Keating (Maire du Perray-en-Yvelines) successeur de Xavier Caris, remporte le canton de Rambouillet aux côtés de Clarisse Demont (ajointe à Rambouillet), conseillère départementale sortante.

Bax De Keating Geoffroy - Demont Clarisse (LR) : 61,52 %
Jutier David - Millot Patricia (Écologistes) : 38,48 %



Élection régionale : Valérie Pécresse conserve la tête de la région.

Avec près de 46 % des suffrages exprimés, Valérie Pécresse remporte le scrutin régional. L'ensemble des présidents des 12 régions de France a été réélu.

Valérie Pécresse (Libres !) : 45,92% des votes, 125 sièges
Julien Bayou ((liste rassemblant EELV, PS et LFI) : 33,68% des votes, 53 sièges
Jordan Bardella (RN) : 10,79% des votes, 16 sièges
Laurent Saint-Martin (LREM) : 9,62% des votes, 15 sièges

Retrouvez les résultats des deux tours de scrutin affichés dans les bureaux de vote de la commune, sur la page Facebook et sur le site internet de la commune rubrique Actualités.

Prochaine échéance électorale : Élections présidentielles 10 et 24 avril 2022

Le CCAS à votre écoute



Présidé par le Maire de la commune, la gestion administrative du CCAS est assurée par deux agents Marie et Catherine. Les actions menées par le CCAS comme la distribution alimentaire, le service de transport Cœur de ville et de médiathèque ne sont possibles que par l'implication active d'une vingtaine de bénévoles.

Marie et Catherine sont à votre disposition pour vous soutenir dans vos démarches administratives

relatives à l'aide sociale, au logement, à la famille, au handicap ainsi qu'à l'aide à la recherche d'emploi.

Accueil du public
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous
Téléphone : 01 30 88 25 20
ou 01 30 88 25 34

**Mairie, place du jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines**
Courriel : ccas@say78.fr
Site internet : ccas.say78.fr

Le CCAS vous met à disposition un chauffeur et un véhicule !



Quel que soit votre âge, si vous éprouvez des difficultés physiques à vous déplacer, le CCAS met à votre disposition un chauffeur et son véhicule pour assurer vos besoins dans le périmètre de la commune.

Mode d'emploi

• Transport Cœur de Ville

Pourquoi ? Faire vos courses en grande-surface ou vous rendre à la pharmacie, la mairie, la poste...

Quand ? Tous les vendredis matin.

Comment ? Sur inscription au plus tard le jeudi auprès du CCAS 01 30 88 25 20

• Cœur de Médiathèque

Pourquoi ? Vous rendre à la médiathèque "Les Yeux d'Elsa" afin d'y échanger avec les bibliothécaires sur les lectures, écouter des contes, emprunter des livres... le tout autour d'un café ou d'un thé. L'équipe de la médiathèque vous reçoit et vous conseille.

Quand ? Un mardi toutes les 6 semaines de 10h à 11h30.

Comment ? Inscription auprès du CCAS au 01 30 88 25 20

Calendrier disponible auprès du CCAS et de la Médiathèque «Les Yeux d'Elsa», place du Jeu de Paume. Tél. : 01 30 59 38 13 ou mediatheque@say78.fr

Plan canicule



En prévision d'une éventuelle canicule cet été, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal. Cette démarche est volontaire.

Contactez le CCAS : Mairie - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
ccas@say78.fr - Tél. 01 30 88 25 20

Bilan positif des actions menées par **l'animateur social**



Depuis janvier 2021, Saliou Diallo, l'animateur social du CCAS va à la rencontre des jeunes Arnolphiens là où ils se rassemblent : skate parc, terrain multi-sports, sortie du collège... « Il n'y a guère d'autres solutions pour échanger avec les jeunes. C'est en discutant avec eux qu'ils me font part de leurs difficultés éventuelles. Ils ne vont pas spontanément frapper à la porte des institutions. C'est à nous acteurs sociaux d'aller vers-eux », revendique Saliou, bien aux faits des habitudes des 18 – 25 ans.

Depuis sa prise de fonction, 3 jeunes adultes ont été accompagnés dans leur recherche d'emploi et de formation. En rupture scolaire, une jeune fille, après accompagnement, a pris la décision de passer son bac en candidate libre. Une mission facilitée par

des partenariats noués avec les partenaires sociaux, à savoir la Mission locale de Rambouillet et le Point Information Jeunesse de Dourdan, mais aussi la direction du collège Georges Brassens. Ce soutien s'oriente également vers celles et ceux porteurs de projets, tel l'organisation d'un tournoi de football ou encore la création d'un club de basket-ball destiné à la compétition.

Pour nouer davantage de liens notre animateur entrevoit pour cet été l'organisation d'un tournoi de foot en salle.

Pour la période estivale, Saliou est disponible sur le terrain les mardi et vendredi de 15h à 22h et les lundi, mercredi et jeudi de 10h à 18h.
Téléphone : 06 65 14 99 36

À la rentrée : venez découvrir **le nouveau foyer restaurant !**



Si les conditions sanitaires le permettent, le foyer restaurant avenue Henri Grivot ouvrira à nouveau ses portes pour les personnes dès 60 ans. Des surprises vous y attendent !

Pour rappel, un menu complet vous est servi. Vous le composez vous-même à partir des choix proposés. Il comprend : une entrée, un plat, un laitage et un dessert. Le café est également compris.

Où ? : Au Centre Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot.

Quand ? : Du lundi au vendredi de 12h00 à 14h00.

Comment ? : Inscription une semaine à l'avance auprès du CCAS.

Initiation vélo avec le CCAS

Le CCAS met en place cet été en partenariat avec l'association arnolphienne AEDAVIA des ateliers d'initiation vélo pour enfants et adultes.

Enfants : les jeudis 15 juillet et 12 août de 10h à 11h30 au parc de l'Aleu

Adultes : les jeudis 15 et 29 juillet ainsi que le 12 août de 14h à 15h30 au parc de l'Aleu.

Ces animations seront ponctuées d'une sortie vélo en famille.

Inscription auprès du CCAS au 01 30 88 25 20 – 01 30 88 25 34



"Villes et villages fleuris"

Un label en faveur du cadre de vie



Collaboration avisée.

Le label départemental « villes et villages fleuris » s'adresse aux communes souhaitant valoriser leur environnement et ainsi améliorer le cadre de vie de ses habitants.



Notre commune, ayant fait le choix de s'engager dans une démarche de gestion durable de ses espaces publics et d'amélioration du cadre de vie, a sollicité son inscription au label « Villes et villages fleuris ». Bien au-delà de la volonté de décrocher une nouvelle distinction, cette démarche vise à obtenir un nouvel outil d'aide et de conseils en matière d'aménagement de nos espaces verts, dans le respect de l'identité du territoire.

Une première rencontre avec le jury-expert s'est déroulée le

17 juin 2021. Annick Lachaux Lucien-Brun, adjointe à l'Environnement, au fleurissement et à l'écologie, le directeur des services techniques et le responsable des espaces verts ont présenté la ville, sa stratégie d'aménagement et de gestion des espaces publics sans omettre les difficultés rencontrées.

Les entrées de la commune, ses espaces verts ainsi que le centre-ville ont donné lieu à des remarques, observations et conseils par les membres du jury.

Nos points forts

Ce sont essentiellement les parcs Arsonneau et de l'Aleu. Ce dernier

ayant particulièrement intéressé le jury par sa gestion en faveur de la protection des berges et de la biodiversité prairiale. Il servira d'ailleurs prochainement de support à une visite organisée par le Comité départemental des Yvelines de « Villes et villages fleuris ».

Autre point fort, la gestion du rond-point rue du Porc Épic avec la plantation d'arbres effectuée par le passé par les habitants, ainsi que la préservation des graminées et autres espèces sauvages en son centre.

Nos points faibles

Les entrées de ville, les ronds-



Le fil de la Rémarde regorge de biodiversité

Aurélien Perrier, garde rivière à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, Annick Lachaux Lucien-Brun, et le Pr Philippe Keith du Muséum national d'Histoire naturelle ont effectué un relevé des espèces végétales et animales visibles par tous, le long de la Rémarde, en parcourant la sente des Amorteaux puis le parc de l'Aleu. « Nous avons relevé sur notre passage 37 espèces végétales et animales différentes, de la libellule au goujon en passant par l'iris des marais au millepertuis perforé », révèle notre adjointe au maire. Ce premier recensement pourrait servir d'appui à une balade en famille à la découverte de cette richesse naturelle à préserver.

Retrouvez cet inventaire à télécharger sur le site internet de la commune à la rubrique Cadre de vie > Environnement > Balade au fil de l'eau



Le parc de l'Aleu invite à la promenade, tout en préservant la biodiversité. Les berges restent des refuges pour la flore et la faune, à l'image des surfaces du parc non tondues.



Le rond-point rue du Porc-Épic questionne avec sa surface «sauvage». Dans ce cercle d'herbes hautes, la faune y trouve gîte et couvert.

points, le fleurissement en ville et bien d'autres sites à réhabiliter (cimetière, parvis et abords de l'église...). Les projets annoncés par l'équipe municipale ont fortement intéressé le jury départemental constitué de professionnels chevronnés et passionnés. Le travail est immense et les conseils qui nous seront prodigués se révéleront d'une grande utilité pour notre futur.

Une grille d'évaluation a été présentée pour l'obtention d'un premier label. Cet outil d'accompagnement, articulé autour de 60 critères, permettra à la commune de piloter les

différentes actions en faveur du cadre de vie. Ainsi la motivation, la stratégie d'aménagement paysager, le fleurissement, les modes de gestion en faveur de la biodiversité, du patrimoine bâti et les actions d'animations représentent autant d'axes de travail pour notre commune. Pour bien valoriser notre ville le concours de tous est bienvenu. Chaque Arnolphiens est invité à contribuer à la propreté et au fleurissement de sa rue et de son quartier. Le partage d'idées et les actions collectives sont nécessaires pour avancer ensemble afin d'améliorer notre cadre de vie.

121 donneurs dont 20 premiers dons



La collecte effectuée par l'Établissement Français du Sang et organisée par les volontaires arnolphiens le 4 juin au Colombier a permis de recevoir 121 donneurs dont 20 personnes pour un premier don. Des chiffres encourageants tant les réserves de sang sont au plus bas. Profitez d'ailleurs de votre

disponibilité durant les vacances estivales pour partager un peu de vous.

Prochaine collecte au Colombier : le 8 octobre 2021.

Trouvez un lieu de collecte sur dondesang.efs.sante.fr

Le Glutton en charge de la propreté



Les services techniques municipaux ont trouvé un allié pour les épauler dans leur mission de maintien de la propreté urbaine.

Le Glutton est un aspirateur mû par des batteries d'une autonomie de 8 heures. Il permet la collecte des déchets de consommation qui n'auront pas trouvé de poubelle. Il se montre également bien utile pour ramasser les déchets végétaux lors des travaux de désherbage. Les déjections canines ne lui résistent pas non plus. Il est même doté d'un jet d'eau sous pression pour assainir l'emplacement souillé.

Cet outil ne doit pas faire oublier que la propreté de la commune doit surtout être une préoccupation de tous.

À quelle heure le prochain bus ?



De nouveaux panneaux d'information à destination des usagers des bus Transdev ont été mis en place aux arrêts : cimetière - mairie - Poste - Poupinel et collège.

Alimentés par un panneau solaire, à terme ils indiqueront notamment la durée d'attente pour le prochain bus.

Sacs biodégradables



Limiter l'impact du plastique dans l'environnement est bien plus qu'un simple discours. Les services techniques de la commune passent à l'action et testent actuellement des sacs poubelles biodégradables et procéderont prochainement à la même démarche pour les sacs à déjection canine.

"Les Enfants d'Abord" quitte l'école



À l'initiative de nombreuses activités au sein des écoles Jeu de Paume

et Camescasse depuis 2014, la liste d'union libre des parents d'élèves LEDA, pour Les Enfants d'Abord, a cessé son implication dans les deux établissements, leurs enfants rejoignant le collège en septembre prochain. Durant 7 ans, leurs initiatives ont donné des couleurs aux écoles : carnivals, goûters, kermesses, ventes de gâteaux tant pour marquer la fin de l'école en juin, que pour Saint-Nicolas et Noël, sans omettre la gestion de la bibliothèque de l'école Camescasse. Cette implication dans la vie de l'école a permis de collecter près de 9 000 € au bénéfice de la coopérative scolaire. La municipalité adresse un grand merci à tous ces parents investis pour les enfants et souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Vous partez en vacances ?

Demandez à la Police Municipale de surveiller votre domicile



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre habitation. L'Opération Tranquillité Absences est là pour vous rassurer. Faites-en usage.

Comment ça marche ?

Déclarer votre absence sur le Portail Citoyen de la Police Municipale à l'adresse : saintarnoutnyvelines.portailcitoyen.eu

Communiquez les dates de votre période d'absence, vos coordonnées, les personnes à contacter...

Ces informations seront transmises également à la gendarmerie. Les forces de l'ordre effectueront régulièrement des passages à votre domicile pour s'assurer que tout est en ordre. Renseignez bien toutes les rubriques.

Et aussi...

Depuis ce portail, vous pouvez également déclarer un objet perdu et pré-déclarer la détention d'un chien catégorisé.



Une nouvelle carte d'identité

Depuis le mois de juin la carte d'identité au format carte de crédit a fait son apparition en Île-de-France.

Que permet ce nouveau format de carte d'identité, que ne permettait pas le précédent ?

L'usage principal de la carte d'identité demeure inchangé. Il permet à son titulaire de justifier de son identité.

- C'est d'abord un titre d'identité, plus sûr et plus pratique qui tient facilement dans un portefeuille ;
- C'est ensuite un titre de voyage, certains États (UE et hors UE) l'acceptent au même titre que le passeport.
- Les informations figurant sur la carte d'identité évoluent. Vous ne pourrez plus y faire figurer de pseudonyme. La signature du Préfet disparaît également. En revanche, pour les mineurs en résidence partagée, il sera désormais possible de faire apparaître deux adresses de domicile.
- Elle contient également un certain nombre de sécurités nouvelles permettant de lutter plus efficacement contre la falsification et l'usurpation d'identité.

Vous possédez une carte d'identité en cours de validité ?

Vous n'avez aucunement besoin de réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement. Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Retrouvez les démarches de demande de passeport ou de carte nationale d'identité sur le site de la mairie : [Pratique > Démarches administratives > Passeport biométrique/Carte d'identité](#)



Et si cet été on allait à la plage **dans les Yvelines** ?



Vacances au bord de l'eau.

Les attraits du Sud-Yvelines sont multiples. Si la forêt s'impose dans le paysage, la plage et la baignade sont aussi au rendez-vous des vacances d'été.

La base de loisirs des Étangs de Hollande, située sur la commune Les Bréviaires en plein cœur de la forêt d'Yveline, est la destination idéale pour passer une belle journée en famille au bord de l'eau.

Au sel et à l'horizon près, tout laisse penser que la mer n'est qu'à 30 minutes de voiture de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Aux différences près, que l'eau est douce et l'horizon boisé.

Rien ne manque : Plage de sable fin, baignade surveillée, pédalos et canoës pour voguer sur les flots, terrains de beach-volley mais aussi tables de ping-pong et mini-golf pour garder les pieds sur le sable, sans omettre l'aire de



pique-nique, le bar et le restaurant pour retrouver des forces.

Et pour celles et ceux que le sable rebute, la base de loisirs est également le point de départ et de passage de nombreuses promenades à vélo à travers la forêt via un réseau de pistes cyclables, de randonnées équestres et pédestres. Un havre de paix aux portes de Paris.

Horaires d'ouverture :
de 10 h à 19 h
Tarifs : Adulte 5,20 €
Enfant 3,60 €
moins 3 ans gratuit
Plus d'infos : RT78.fr

Le saviez-vous ?



C'est parce qu'il a fallu faire venir de l'eau pour alimenter les grandes eaux du château de Versailles, que les étangs de Hollande ont été creusés. Merci Louis XIV !

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les Étangs de Hollande.



La communauté d'agglomération s'engage pour le climat

Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air. Rambouillet Territoires a décidé de se saisir de cette problématique et d'agir concrètement en mettant en place en mai dernier son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Qu'est ce que le PCAET ?

P pour Plan

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activités, sous l'impulsion et la coordination de RT78. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux

et environnementaux.

C pour Climat

Le PCAET a pour objectifs :

- de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire
- d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité.

A pour Air

Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES, en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel et le tertiaire. Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques, ils sont dits locaux. Le changement

climatique risque d'accroître les problèmes de pollution atmosphérique (ex : ozone lors des épisodes de canicule).

E pour Énergie

L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

T pour Territorial

Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique

donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie et des objectifs chiffrés, un programme d'actions ainsi qu'un dispositif de suivi et d'évaluation. Il a été transmis aux services de l'État et de la Région. Ces services ont un délai de 3 mois pour formaliser un avis. Une consultation publique de 30 jours est prévue à l'issue de cette période.



Retrouvez toutes les informations sur le site de Rambouillet Territoires.



Avec les grands départs estivaux, les bâtiments municipaux se sont vidés de leurs occupants, à commencer par les écoles. Des travaux vont donc pouvoir s'y dérouler. Ici la réparation d'un plafond, là le changement du revêtement de sol, ...

En juin, la conjugaison de la pluie et du soleil a conduit les agents municipaux à s'attarder sur l'entretien des espaces verts. Jamais assez du goût de certains, mais ça c'est un classique et quelle que soit la saison...

Deux panneaux de basket de l'aire de jeu située entre le collège et le Club Collège ont été remplacés.



Le paillage des parterres fleuris a été changé. L'écorce de pin a été remplacé par du broyat de châtaignier.

Tâchons de ne pas le transformer en canisette pour chiens ou en collecteur de mégots.



Les activités peintes au sol dans la cour de récréation de l'école Camescasse ont retrouvé de l'éclat.



Le chantier d'enfouissement du réseau électrique s'est poursuivi le long des rues Camescasse et des Sorbiers. Un poste de transformation sera prochainement installé à l'entrée du stade de football.



Les courts de tennis 2 et 3 vivent une cure de jeunesse. Leur pelouse synthétique va être changée pour de la terre battue artificielle. De vraies rencontres s'y dérouleront dès que possible.



Après le passage des agents des espaces verts, le blason de la commune est de nouveau visible à l'entrée de la ville en provenance de Clairefontaine-en-Yvelines.



Savoir rouler à vélo en toute sécurité



Vigilance à vélo !

La rentrée au collège est synonyme de prise d'autonomie pour beaucoup d'adolescents; notamment pour se rendre seul en classe. En prévision de cette liberté de déplacement, les écoles de la commune et la mairie leur ont apporté les bases nécessaires pour emprunter la route à vélo en toute sécurité.

En prévision de leur passage au collège lors de la prochaine rentrée scolaire, qu'ils sont susceptibles de rejoindre à vélo, les élèves de CM2 des écoles Camescasse et Guhermont ont bénéficié en juin d'une formation

de 12 heures, composée de 4 sessions de 3 heures, pour apprendre à « savoir rouler à vélo ». Un programme piloté par le Ministère des Sports et mis en œuvre sur la commune par la mairie et l'association arnolpennienne AEDAVIA.

Après un contrôle des organes de sécurité, de la bonne manière de mettre son casque, de la maîtrise du vélo, les enfants ont appris à rouler en sécurité d'abord dans la cour de l'école puis sur la route. Pour certains, cette formation a permis également d'apprendre à rouler... sans les stabilisateurs.



Mardi 8 juin 2021 - 19h - Salle des fêtes Le Colombier

Effectif renouvelé au sein des commissions municipales

- 1 Le conseil ayant été renouvelé en partie lors de la séance du 25 mai, la première délibération a concerné le vote des indemnités des élus, à savoir le Maire, les adjoints et les conseillers délégués. Des indemnités fixées selon l'importance démographique de la commune et modulées au regard de la charge de travail et des délégations du Maire confiées aux adjoints et aux conseillers délégués.
- 2 Le conseil a décidé de compenser les heures supplémentaires et complémentaires des agents, soit par l'attribution d'un repos compensateur, soit par le versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires. Le choix entre le repos compensateur et l'indemnisation est laissée à la libre appréciation de l'autorité territoriale.
- 3 Suite à l'élection du Maire et des adjoints le 25 mai, les membres des commissions, qui se réunissent avant chaque conseil municipal, ont été élus. Retrouvez leur composition sur le site Internet de la commune à la rubrique Mairie > Conseil municipal.
- 4 La Commission d'Appel d'Offres (CAO) d'une commune de plus de 3 500 habitants se doit de compter 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Elle se réunit dans le cas de marchés de travaux au-delà de 5 350 000 € HT et 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services.
Ont été élus :
Titulaires : Arnaud Baguenier, Didier Tronel, Stéphane Desclouds, Béatrice Martin Romanik, Jean-Claude Husson
Suppléants : Chantal Wendlinger, Zinaha Randrianarivo, Christophe Tierfoin, Claude Cottin, Paul Thibaud.
- 5 En deçà des montants nécessitant de réunir la CAO, les marchés sont passés selon une procédure dite « adaptée », beaucoup plus souple. Pour assurer la transparence des décisions prises dans le cadre de ces marchés, il a été proposé au conseil municipal de constituer une commission particulière dénommée commission MAPA.
Ces membres, au nombre de 10, 5 titulaires et 5 suppléants, sont les mêmes que la Commission d'Appel d'Offres cités ci-dessus.
- 6 Le 21 juillet 2020, le conseil municipal avait fixé à 4 le nombre de représentants de la commune à siéger au conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS).
Ont été élus : Arnaud Baguenier, Chantal Goux-Robin, Béatrice Martin-Romanik, Véronique Érapa.
Le maire, Mme Joëlle Jégat est membre de droit, en tant que présidente.
- 7 Les statuts du conseil d'exploitation du cinéma Le Cratère, établis le 28 janvier 2005, fixent à 4 le nombre de ses membres, dont 3 désignés par le conseil municipal parmi son effectif et une personne extérieure nommée par le Maire, en l'occurrence Étienne Martin.
Parmi les membres du conseil, ont été élus : Chantal Wendlinger, Christophe Tierfoin, Alexis Pourkarte.
- 8 La commune dispose de 4 représentants au sein de la commission mixte de gestion du Moulin Neuf.
Ont été élus : Joëlle Jégat, Arnaud Baguenier, Stéphane Desclouds, Chantal Wendlinger.
- 9 Une créance est dite éteinte lorsqu'une décision juridique extérieure prononce son insolvabilité. Elle s'impose alors à la collectivité créancière. La trésorerie de Saint-Arnoult-en-Yvelines fait état d'une créance éteinte de 3 163,14 €. Il incombe à la commune de s'en acquitter.
- 10 Une erreur a été commise dans le montant de la subvention municipale proposé à la Société musicale. Le montant présenté en commission Sports et Vie associative est de 3 000 € et non de 5 000 € comme mentionné dans le tableau des délibérations du conseil municipal du 10 avril. Le montant total de 158 550 € des subventions attribué aux associations reste inchangé.
- 11 L'étude d'avant-projet estime à 130 000 € HT le coût de la pose d'un dispositif de vidéoprotection composé de 17 caméras. Ce projet est éligible au dispositif de subvention du Conseil régional dans le cadre du « Bouclier de sécurité » au taux de 30 %.
Madame le Maire a été autorisée par le conseil à solliciter cette subvention, équivalent à 39 000 € HT.
Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance a également été sollicité au taux de 44,11 % du coût estimé du projet, soit 57 343 € HT.
Le reste à charge de la commune serait alors de 33 657 € HT (25,89 %).
- 12 La commune adhère au dispositif " Voisins Vigilants et Solidaires " pour un coût annuel de cotisation de 1 800 € TTC.

Restez à la plage durant l'été avec la médiathèque

Depuis le 15 juin, la médiathèque « Les yeux d'Elsa » vous accueille de nouveau aux horaires habituels. Que vous restiez ou partiez pour l'été, le programme estival a été concocté pour vous. Découvrez-le !

Biblio plein air



Si le temps le permet, les bibliothécaires vous raconteront des histoires au parc Arsonneau les jeudis 15 et 22 juillet ainsi que les 12, 19 et 26 août de 10h à 11h30.

Autant que l'on veut !



Vous pouvez emprunter en illimité dont 2 nouveautés maximum par carte. Le retour des documents sera prolongé d'office pour tous jusqu'au samedi 4 septembre.

Elles reviennent !



Les pochettes d'été vous attendent jusqu'au 27 juillet ! Piqueront-elles votre curiosité ? N'hésitez pas à en emprunter une, elle pourrait vous surprendre ! Une pochette par carte d'adhérent est possible.

Les lectures estivales sont également de retour à la médiathèque.



La fermeture !



Vos bibliothécaires aussi ont besoin de se reposer.

mediatheque.say78.fr

Une adresse à ne pas oublier avant de partir en vacances pour :

- Réserver des documents en vous connectant grâce à votre carte d'adhérent sur votre compte lecteur
- Commenter vos lectures
- Accéder rapidement au catalogue du réseau de bibliothèques/médiathèques chemin.lis@nt.
- Consulter les magazines en prêt dans le Kiosque
- Découvrir le catalogue des nouveautés.



Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

La mairie répond à vos interrogations

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique «Avis et Réclamations», ou voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Remerciements > 16 juin 2021
Un grand merci aux responsables de nous avoir remis les rues des Écoles et de la Martinière dans les deux sens. Moi qui habite rue du Dauphin Couronné, sachez que j'apprécie énormément ce rétablissement. Cela m'évitera de faire des détours que je qualifierais d'insupportables avant de rejoindre mon domicile à partir du centre-ville. Encore une fois un grand merci à toute l'équipe !



Remerciements > 16 juin 2021
Remerciements à M. Michel Jolly. À la suite de sa visite en mai 2021 chez nous pour se rendre compte de la situation, la route de La Martinière à côté du Auchan a enfin été remise à 50 km/h pour la sécurité de tous. Bonne continuation.



Question > 16 juin 2021
À quand la circulation à double sens dans toute la rue Eugène Renault ? Il est très dangereux de circuler sur le parking surtout aux heures d'entrées et sorties scolaires.

Réponse : Comme annoncé dans l'édition de mars 2021, la rue Eugène Renault va retrouver son double sens de circulation.

Aujourd'hui l'ensemble des équipements, notamment le feu tricolore, n'a pas encore été livré. Dès que cela sera le cas, la rue retrouvera son double sens et le parking un flux de circulation propre à un parking.



Question > 23 juin 2021
Les pluies et coulées de boue ont provoqué un amas de cailloux au niveau du regard situé à l'angle de la rue des Moussettes et des Amorteaux. Il serait souhaitable de nettoyer avant la prochaine grosse pluie.

Réponse : Les services techniques municipaux sont intervenus et ont débarrassé la chaussée.



Question > 23 juin 2021
Bonjour. Pourriez-vous programmer un désherbage du cimetière «ancien» svp ?

Réponse : L'intervention d'une entreprise a été programmé les 7, 8 et 9 juillet.



Avant



Après

Question > 23 juin 2021
Bonjour serait-il possible de venir dégager la terre située en bas du chemin Saint-Benoît qui s'est amassée juste devant notre sortie de maison, ainsi qu'à l'égout situé sur le rond point du docteur Remond, obstrué de feuilles. D'avance merci.

Réponse : Les services techniques municipaux ont rendu la chaussée de nouveau praticable le 25 juin.



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

Majorité municipale

Une vision environnementale

Nous sommes à un tournant clé pour inventer l'avenir de notre ville en adéquation avec notre environnement à travers des propositions, des idées communes, une gestion plus verte à la hauteur de notre situation privilégiée intra forestière.

Cela signifie :

- maîtriser l'urbanisation : surface, qualité, exigences environnementales et contraintes associées, surveiller la qualité de l'air en ville, les pollutions des sols, de l'eau de la rivière souvent souillée, imposer la propreté.
- conserver notre couvert forestier, protéger et favoriser les milieux naturels, les milieux humides, les berges de la Rémarde, reverdir le centre-ville, réhabiliter la coulée verte et tous les axes à mobilité douce, planter arbres et haies (bords de routes, parkings, nouveaux locaux). La participation au label de « Villes et Villages Fleuris » inclut tous ces

projets avec possibilités de partenariats et de subventions, de même que l'adhésion de notre commune à la charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, décisions qui seront prises en concertation avec les Arnolphiens, pour améliorer notre espace naturel, le tourisme et l'économie.

- favoriser la participation citoyenne, soutenir les associations de défense arnolphiennes visant à améliorer la qualité de vie, encourager les innovations et, bien sûr, initier une véritable éducation de respect de l'environnement pour les petits et les grands, à l'école, à travers les associations et des communiqués réguliers dans le journal municipal.

Autant de défis que nous devons ensemble relever tout au long de ces prochaines années, pour plus d'humanité, d'innovation et de sécurité environnementale dans notre ville.

La nature



Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



La majorité s'enfoncé chaque jour un peu plus.

Après les mensonges, la révolution de palais pour écarter leur tête de liste, le temps des insultes et des menaces est venu. Après avoir éjecté la famille Guignard de toutes les commissions municipales, ils règlent leurs comptes internes en plein conseil, offrant un spectacle affligeant et désespérant (le public ayant été poussé vers la sortie auparavant, grâce au couvre-feu qui avait procuré une excuse inespérée aux révoltés démasqués).

Depuis un an, de querelle en injure, la majorité ne se préoccupe pas des affaires communales ; la situation devient dramatique et ils continuent à s'écharper entre eux, sans honte et sans remords. Aucune certitude qu'ils ne continueront pas leurs querelles internes, au détriment de l'intérêt des Arnolphiens, et que leur unité de façade actuelle résistera aux décisions et choix à faire pour la commune.

La démocratie et l'intérêt local qu'ils promettaient resteront donc une promesse uniquement électorale.



Maison Elsa Triolet-Aragon

ENTRÉE LIBRE

LES DIMANCHES SERONT ANIMÉS AU MOULIN DE VILLENEUVE
Jusqu'au 29 août 2021

Dans le cadre du programme « Été culturel en Île-de-France » soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), et du programme « Jardins Ouverts » de la Région Île-de-France, la Maison Elsa Triolet – Aragon nous invite tout l'été à rejoindre le parc du Moulin de Villeneuve pour des activités culturelles variées.

Dimanche 11 juillet et 29 août, dès 15 h

YOG'ART : Séances de yoga au milieu des sculptures



Marier l'art contemporain et le yoga, c'est le pari de cet atelier d'initiation proposé dans un décor inédit, celui du jardin de sculptures de la Maison Elsa Triolet-Aragon.

L'art, comme le yoga sont des outils d'ouverture de l'esprit, de connaissance de soi et de partage à l'autre. Les deux disciplines s'entremêlent ici pour un moment de relaxation et d'échange.

Structure partenaire : Association Equilibris

Dimanche 18 juillet et 15 août, dès 15h

BALADE MUSICALE : Quatuor de trombones



Itinéraire choisi et rythmé de courtes haltes musicales et littéraires qui subliment un peu plus la beauté du parc et des sculptures qui le peuplent. Parents, enfants, mélomanes amateurs ou avertis se laisseront guider aux sons et vibrations des cuivres d'un quatuor de trombones.

Quatuor : Los Trombones

Dimanche 25 juillet, dès 16h30

GEORGE KA : Concert slam, chanson à texte



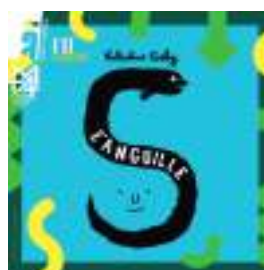
Au croisement du rap et de la chanson, George Ka signe des textes élaborés qu'elle pose sur des instrumentales mêlant hip-hop, funk et pop.

Ce concert de 45 minutes sera donné dans le bal parquet de la Maison Elsa Triolet-Aragon à 16h30.

En partenariat avec l'Usine à Chapeaux : MJC / Centre Social de Rambouillet

Dimanche 8 août, dès 16h30

L'ANGUILLE : Spectacle familial



La voix de la romancière Valentine Goby et les instruments du musicien Xavier Llamas se répondent et s'interrogent pour recréer les émotions et sensations des personnages du roman pour enfants « L'Anguille ».

Ce concert de 45 minutes sera donné dans le bal parquet de la Maison Elsa Triolet-Aragon à 16h30.

En partenariat avec l'Usine à Chapeaux : MJC / Centre Social de Rambouillet

L'ÉTÉ CULTUREL DE LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

LES DIMANCHES AU JARDIN

entrée libre sur réservation

DIMANCHE 11/07	YOG'ART	DIMANCHE 29/08
DIMANCHE 18/07	BALADE MUSICALE	DIMANCHE 15/08
DIMANCHE 25/07	GEORGE KA	DIMANCHE 08/08
	L'ANGUILLE	

MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
01 32 41 20 15 / www.maison-triolet-aragon.com

SAISON 2021

LES ANIMATIONS
PROPOSÉES
AU MOULIN DE VILLENEUVE
ET AUCUNES
DE SPÉCIALITÉS
L'ÉTÉ

Découvrez le moulin de Villeneuve :
www.maison-triolet-aragon.com

À travers les chemins



La première sortie depuis bien longtemps (pour cause de restrictions sanitaires) des adhérents de Saint-Arnoult Randonnée est l'occasion de découvrir cette association qui organise en temps normal des randonnées au départ de notre commune mais surtout au départ de nombreuses autres communes des environs. Une occasion de découvrir la diversité de nos paysages.

Date : 20 juillet 2021 – Distance : 13 km

Lieu de RDV : Parking du château de Dampierre à 8h30

Contact : Pierre Langlois au 06 30 22 57 26

Initiation au Tai Chi Chuan



Durant cet été, l'association de Tai Chi Chuan propose 2 séances gratuites d'initiation. Elles se dérouleront au parc de l'Aleu les samedis 24 juillet et 7 août de 11h à 12h.

Une initiation et une démonstration seront également proposées lors du forum des associations le samedi 4 septembre, toujours au parc de l'Aleu de 14h30 à 16h.

Inscription obligatoire auprès d'Aurélie Valence, la professeure au 06 14 28 21 54.

État Civil

Nos nouveau-nés

LE SUEUR DE GIVRY Blanche, le 30/04/2021

CAMARA Issiaka, le 01/05/2021

DJAFFARDJEE Mathis, le 13/05/2021

CARO Amy, le 23/05/2021



DUCOSTÉ Tom, le 04/06/2021

DRAPIER Léon, le 06/06/2021

LIBOUBAN Robin, le 10/06/2021

Ils se sont mariés

PLEDUC Etienne et ALEXANDRE Kateline, le 15/05/2021

LEMIRE Anaël et MIGUI Claudette, le 22/05/2021

COMBROUSSE Pierre et PONSEN Camille, le 22/05/2021

Ils nous ont quittés

BOYER Catherine, le 03/05/2021

NEUFCOUR Claude, le 07/05/2021

CUNY Alain, le 16/05/2021

COIREAUD Alain, le 16/05/2021

JACQUOT Brigitte, le 21/05/2021

ANTUNES GONÇALVES Camila de Jesus, le 29/05/2021

NORE Paul, le 01/06/2021

YVON Claude, le 19/06/2021





Saint-Arnoult
en Yvelines

Forum des Associations



OSEZ VOS LOISIRS!

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021

COMPLEXE SPORTIF DE 10H À 17H

Restauration
sur place, assurée
par l'Amicale
du Personnel de
la commune